1. **Services de Solidarité Territoriale et accès aux droits**

Depuis les 10 dernières années, et particulièrement lors de la dernière mandature, la majorité au Conseil départemental a imposé des coupes budgétaires drastiques au pôle Solidarités, impliquant la baisse d’au moins un tiers des effectifs – d’après les chiffres de l’IGAS sur une période de 18 mois, probablement plus en totalité – et le recours à des contrats de travail de courte durée, avec un personnel souvent peu voire pas qualifié. Il en résulte un véritable impact négatif quant à l’accueil et la proximité avec les administrés, ainsi que sur le suivi des demandes et dossiers.

Parmi nos propositions, voici ce que nous souhaiterions mettre en place rapidement :

1/ Redonner les moyens au personnel de terrain en écoutant leurs besoins, donner aux travailleurs sociaux la capacité d’accomplir leurs missions. Cela suppose de recruter du personnel formé et qualifié.

2/ Arrêter immédiatement l'ultrapolyvalence. En raison des coupes budgétaires successives et de la réduction des effectifs, des situations ubuesques sont constatées : le travail d’un éducateur ASE est réalisé par une infirmière PMI et inversement.  Cet état est imposé au personnel qui n'est pas formé, n'a pas choisi ce métier et n'en a pas l'expérience. Notre proposition est donc de respecter les compétences de chaque salarié pour assurer la qualité de conseil et de suivi des administrés.

3/ Réinstaurer un véritable accueil physique et téléphonique. Avec la création des SST, l'EDAS, la PMI et l'ASE ont été regroupés dans un même lieu sur 13 communes du 92. Il faut assurer aux habitants un lieu de service public sur chacune des communes du département. Celui-ci a déjà les locaux, il suffit de les rouvrir. Il faut un lieu pour l'EDAS, un lieu pour la PMI et un lieu pour l'ASE. L'accueil serait alors adapté à la demande de la personne se présentant dans ces services, et le délai d'attente au téléphone serait plus court.

1. **Budget pour l’action sociale**

Avec plus d’un demi-milliard d’euros de budget non dépensé en 2020, il nous semble urgent de redonner les moyens d’agir concrètement en faveur des plus fragiles, notamment dans ce contexte de crise sanitaire et sociale que nous traversons depuis plus d’un an qui a renforcé les précarités.

Les candidats sortants portent une responsabilité très grande de la situation de nombreux des administrés aujourd’hui. Il faut que cela change, avec une nouvelle majorité, de gauche et écologiste.

Bien sûr, le budget dédié à l’action sociale serait largement augmenté, en accord avec les réalités et besoins du terrain. Pour cela, une concertation serait organisée avec des acteurs (associatifs, professionnels, élus…) pour évaluer chaque année les besoins afin d’y mettre en regard un budget cohérent.

Un programme sur 6 ans serait ainsi mis en place avec une réévaluation de la situation chaque année avec les partie-prenantes.

1. **Contractualisation du plan pauvreté**

Le non-renouvellement de la contractualisation du Plan Pauvreté est une honte. M. Siffredi annonce que cela devrait changer, mais aujourd’hui cela ne reste que de la communication, puisqu’aucune séance ou délibération sur ce sujet n’ont été mises en place.

Nous sommes convaincus qu’un Plan Pauvreté doit être mis en place au plus vite. Les Hauts de Seine sont l’un des départements les plus riches de France, nous ne pouvons tolérer que des administrés soient exclus et laissés pour compte.

1. **L’accès au logement des personnes défavorisées**

Nous souhaitons mettre en place un nouveau Plan Départemental d’Action pour le Logement et l’Hébergement des Personnes Défavorisées.

Nous sommes sur un département où 7 communes ne respectent pas la loi SRU (Bois Colombes, Boulogne-Billancourt, Levallois-Perret, Montrouge, Neuilly-sur-Seine, Saint-Cloud et Ville-d’Avray), alors que 107 232 demandes de logements sociaux (janvier 2020) restent en suspens. Il est donc important que des moyens soient mis en œuvre et en priorité sur les communes en infraction, coûte que coûte.

1. **Accompagnement mineurs Aide Sociale à l’Enfance**

L’Aide sociale à l’enfance est la priorité numéro 1 de notre programme.

Les MNA relèvent de la protection de l'enfance. Ils ont le droit à des lieux d'accueil adaptés à leur problématique (famille d'accueil, foyer, FJT...). Ils ont le droit à un accompagnement éducatif comme tous les autres jeunes relevant de la protection de l'enfance.

Il est ainsi inacceptable qu’un hôtel de notre canton héberge des mineurs de l’Aide sociale à l’enfance.

Si nous sommes élus, nous mettrons en place des mesures concrètes et immédiates :

* Interdire les placements en hôtel pour tous les enfants et garantir le respect des décisions de justice interdisant les placements dans ces structures
* Rouvrir les structures d’accueil fermées par le département (Villeneuve la Garenne, Nanterre, Rueil-Malmaison, Plessis-Robinson...) et en ouvrir de nouveaux, aux normes sanitaires.
* Favoriser le regroupement entre fratrie
* Créer des structures pour contrôler les déplacements et les agréments des familles d’accueil
* Prolonger la protection de l’enfance au-delà de 18 ans pour éviter les ruptures
* Redonner les moyens d’actions aux travailleurs sociaux dans l’accompagnement éducatif des MNA afin d’en recruter de nouveaux
1. **Insertion par l’activité économique**

Alors que la crise sanitaire a renforcé les fragilités sociales et la précarité, nombreux sont ceux aujourd’hui qui ont peur de ne pas retourner dans l’emploi ou de le perdre. Cette précarité touche les plus fragiles économiquement et socialement, et surtout les jeunes de moins de 25 ans. Le moment est crucial pour toutes ces personnes qui peuvent basculer très vite dans des situations dramatiques pour eux et leurs familles.

Il est évident qu’Issy les Moulineaux et le Département doivent prendre des engagements forts. On ne peut pas tolérer que le Département le plus riche de France, territoire économique florissant, berceau de nombreux sièges sociaux d’entreprise, ne soit pas capable d’aider les plus fragiles.

De nombreuses pistes sont à explorer pour favoriser le retour à l’emploi : les dispositifs TZCLD et Premières Heures, des partenariats département-entreprises, tout l’écosystème lié à l’ESS, explorer l’immobilier de bureau qui risque d’être délaissé progressivement pour en faire des lieux d’accueil pour aider le retour ou le maintien dans l’emploi (cours d’informatique et accès à des ordinateurs, cours de langue française, partenariat avec des associations de type Joséphine pour aider les femmes…).

1. **Accès à l’alimentation**

Comme nous l’avons toujours tous défendus lors des élections municipales, nous sommes totalement pour les Projets Alimentaires Territoriaux. Nous y voyons un modèle vertueux mêlant économie, social, respect de l’environnement, santé et bien-être de tous. Nous pensons que nous pouvons aller plus loin, sur l’ensemble du territoire des Hauts-de-Seine.

1. **Communication directe avec les citoyens**

Comme vous, nous déplorons cette opacité sur de nombreuses informations, dont l’action sociale.

Rapprocher le conseil départemental des citoyennes et citoyens est une autre de nos mesures phares. Cela passera notamment par :

* l’installation d’une permanence des élus départementaux du canton afin de relayer les préoccupations
* la proposition de conseils citoyens ouverts de délibération sur la politique départementale
* l’organisation de réunions virtuelles (Facebook Live, Zoom…) trimestrielles et une réunion bilan annuelle, permettant à tout moment aux citoyennes et citoyens de poser leurs questions à leurs élus de leur canton